

Janvier 2020

# Plan d'exploitation hivernale du CN



Le CN a un système de catégories de restrictions de quatre niveaux pour gérer les effets des températures hivernales rigoureuses et assurer la sécurité des activités dans ces conditions. Le tableau ci-dessous précise la ligne de conduite du CN quant à la longueur sécuritaire des trains en exploitation hivernale. La longueur des trains doit être réduite lorsque la température est de -25 °C ou moins. Ce système a été mis à jour en janvier 2020 pour tenir compte des nouvelles restrictions relatives à la longueur des trains en vue d'optimiser la fluidité du réseau pendant l'hiver.

Les catégories de restrictions actuelles sont les suivantes :

## Longueur maximale des trains en fonction de la température ambiante

	Au-dessus de -25 °C	Niveau 1 -25 °C à -30 °C	Niveau 2 -30 °C à -35 °C	Niveau 3 Plus froid que -35 °C	Niveau 4 Plus froid que -40 °C
<b>Traction en tête de train</b>					
Train-bloc	10 000	7 000 -30 %	5 000 -50 %	4 000 -60 %	*
Train de wagons complets	10 000	7 000 -30 %	5 000 -50 %	4 000 -60 %	
Train intermodal	12 000	8 000 -33 %	6 000 -50 %	4 500 -63 %	
<b>Traction répartie</b>					
Train-bloc	11 300	10 000 -12 %	7 500 -34 %	6 000 -47 %	*
Train de wagons complets	11 300	10 000 -12 %	7 500 -34 %	6 000 -47 %	
Train intermodal	14 000	12 000 -14 %	8 500 -39 %	6 700 -52 %	

\*Aucun départ d'autres trains la nuit pour raisons de sécurité.